

LE CENDREDEPARTEMENT DU PUY-DE-DOME
ARRONDISSEMENT DE CLERMONT-FERRAND**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**Date de la convocation : **26 mars 2026**Date de la séance : **1^{er} avril 2026 à 18 heures 30**Nombre de conseillers municipaux : **29**Nombre de présents : **28**Absent : **1****Présents** : ACCOT Nastascia - ALGAYER Stéphanie - ALLE Lauralee - ARCAMBAL Gilles - BONY Christophe - BRUSTEL Jean-Marc - CARDOSO- BONNET Sandrine - COURT Sébastien - DETHIERE David - DUBOISSET-CHATAGNIER Jacques - FERNAND Pierre - FOURTIN Margaux - GARMY Pélagie - LABRANDINE Julie - LAURENT Caroline - LIBIOUL Adrienne - MARCHENAY Christel - MONTEIRO Rojerio - MORIN Sébastien - NURIT France - PARIS Sylvie - PASDELOUP Vanessa - PONTRUCHER Bruno - PRESLE Jean-Paul - PRONONCE Hervé - SABATIER Charleen - SAVADOGO Etienne - VALLUY Karine.**Absent** : BONJEAN Damien.**Secrétaire de séance** : VALLUY Karine.**Président de séance** : PRONONCE Hervé.**N°26/04/01/002****OBJET : Désignation des conseillers municipaux au sein des commissions municipales.**

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L.2121-21 (relatif aux modalités de vote) et L.2121-22 (relatif à la création des commissions) ;

Vu le règlement intérieur du Conseil Municipal prévoyant la mise en place de 7 commissions municipales ;

Considérant qu'il y a lieu de désigner les membres de ces commissions pour la durée du mandat ;

Considérant que le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de ne pas recourir au scrutin secret pour ces nominations, conformément à l'article L.2121-21 du CGCT ;

Afin de permettre l'expression pluraliste des élus au sein de l'assemblée, il vous est proposé de désigner 6 ou 7 membres issus de la majorité municipale et 1 membre issu de l'opposition pour chacune des commissions.

Le Conseil Municipal désigne les conseillers suivants pour siéger au sein des commissions municipales :

1- Solidarités et Petite Enfance

Charleen SABATIER
Vanessa PASDELOUP
Sandrine CARDOSO-BONNET
Jacques DUBOISSET-CHATAGNIER
Damien BONJEAN
France NURIT

2- Finances et Aménagement Urbain

Jean-Paul PRESLE
Pélagie GARMY
Julie LABRANDINE
Rojerio MONTEIRO
Etienne SAVADOGO
Jean-Marc BRUSTEL
Margaux FOURTIN

3- Éducation, Jeunesse et Vie Culturelle

Adrienne LIBIOUL
Gilles ARCAMBAL
Damien BONJEAN
Sylvie PARIS
Vanessa PASDELOUP
Christophe BONY
Pierre FERNAND

4- Environnement, Cadre de vie et Transition Energétique

Bruno PONTRUCHER
David DETHIERE
Lauralee ALLE
Sébastien COURT
Stéphane ALGAYER
Christophe BONY
Pierre FERNAND

5- Vie Associative et Citoyenneté

Christel MARCHENAY
Gilles ARCAMBAL
Pélagie GARMY
Sandrine CARDOSO-BONNET
Nastascia ACCOT
Margaux FOURTIN

6- Aménagement du Territoire et Tranquillité Publique

Sébastien MORIN
Julie LABRANDINE
Caroline LAURENT
Sébastien COURT
Rojerio MONTEIRO
Jean-Marc BRUSTEL
Margaux FOURTIN

7- Ressources Humaines, Communication et Engagement Mémoriel

Karine VALLUY
Lauralee ALLE
Caroline LAURENT
Sylvie PARIS
Stéphanie ALGAYER
Jacques DUBOISSET-CHATAGNIER
France NURIT

Les propositions du rapporteur, mises aux voix, sont adoptées et converties en délibération.

ADOPTE A L'UNANIMITE

POUR EXTRAIT CONFORME

La Secrétaire de Séance,



Karine VALLUY



Le Maire,

Hervé PRONONCE

La présente délibération peut faire l'objet dans un délai de deux mois à compter de sa transmission en Préfecture et de sa publication, d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de CLERMONT-FERRAND. Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet www.telerecours.fr.

ACTE EXECUTOIRE

Publié le 3 avril 2026
Reçu en préfecture le 2 avril 2026

La Directrice Générale des Services,

Caroline SOULIGOUX.